



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports

Question au Gouvernement n° 405

Texte de la question

GRAND PARIS EXPRESS

M. le président. La parole est à M. Jacques Alain Bénisti, pour le groupe Rassemblement-Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Alain Bénisti. Madame la ministre de l'égalité des territoires et du Grand Paris, il y a quelques semaines vous affirmiez devant la représentation nationale que le Grand Paris Express serait bel et bien réalisé, en respectant et son planning et l'accord historique conclu entre les quatre-vingt-treize maires, les six départements, la région et l'État, tous bords politiques confondus. Ma question aujourd'hui est très simple : pourquoi avez-vous menti ? (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Jeudi dernier, un rapport vous a été remis qui renvoie à 2040, c'est-à-dire aux calendes grecques, la jonction de la grande boucle dite ligne rouge qui relie les quarante-cinq villes de banlieue entre elles. Il va jusqu'à proposer un plan à la découpe avec des bouts de tronçons sans cohérence entre eux et sans pertinence.

De plus, en repoussant de douze ans ce projet, il augmente son coût de 10 milliards, si on considère les 2,2 % d'inflation par an, le faisant passer de 20 à 30 milliards d'euros.

Mais le plus grave est que vous renvoyez à leur condition déplorable les huit millions de Franciliens qui souffrent au quotidien dans des transports en commun dépassés, peu fiables, alors qu'ils avaient placé tant d'espoir dans ce projet, si prometteur pour diminuer leur temps de transport par trois, voire par quatre.

Ce rapport, dont vos conseillers ont tout simplement dicté la rédaction, est affligeant car il repose sur des postures idéologiques dogmatiques contraires à l'intérêt général.

Madame la ministre, pouvez-vous vous engager aujourd'hui devant la représentation nationale à mettre purement et simplement au panier ce rapport inique ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Rassemblement-UMP et UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé de la ville.

M. François Lamy, *ministre délégué chargé de la ville*. Monsieur le député, je vous prie d'excuser l'absence de Cécile Duflot, retenue au Sénat où elle présente le projet de loi relatif à la mobilisation du foncier public en faveur du logement.

Comme elle l'avait indiqué au mois de juillet, le projet de Grand Paris Express est soutenu par le Gouvernement dans sa totalité et il sera réalisé. Mais, compte tenu de l'état dans lequel vous avez laissé les finances publiques (*Protestations sur les bancs des groupes Rassemblement-UMP et UMP*), il était assez logique qu'un projet de cette ampleur soit évalué et qu'il puisse éventuellement être séquencé. C'est pourquoi Cécile Duflot a missionné M. Auzannet le 1er septembre dernier. Celui-ci a remis son rapport la semaine dernière.

Le coût de ce projet avait été sous-évalué, et vous le savez très bien puisque ni la ligne orange ni les interconnexions entre le Grand Paris Express et le réseau actuel n'avaient été intégrées au projet.

M. Auzannet a proposé des scénarios qui constituent un éclairage utile pour le Gouvernement et la ministre de l'égalité des territoires et du logement. Le Premier ministre lui a demandé de travailler avec Pierre Moscovici, Jérôme Cahuzac, Frédéric Cuvillier et moi-même, afin qu'il puisse prendre des décisions le 15 février prochain. Ne doutez pas que ces décisions seront prises en tenant compte des besoins actuels des Franciliens en matière de transports collectifs et, bien entendu, des besoins futurs.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Alain Bénisti](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 405

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 décembre 2012](#)